

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

## Pluralités en psychologie et éducation (2PS1152)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal B A - psychologie et éducation</b>		Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante:

Enseignants: Antonio Iannaccone et Tania Zittoun

### Objectifs:

Ce séminaire fait office de clôture du pilier Psychologie et éducation du Bachelor. Il est pour les étudiants l'occasion de revoir l'ensemble de leurs acquis, et d'approfondir deux thèmes qui les intéressent d'avantage. Les étudiants doivent avoir une vue d'ensemble des approches actuelles dans le domaine psychologie et éducation, et savoir les situer en regards d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Ils doivent savoir traiter de deux questions spécifiques, en élaborant une problématique et la traitant à partir d'une littérature scientifique pertinente qu'ils identifient eux-mêmes.

### Contenu:

Les étudiants seront accompagnés en petits groupes dans leurs démarches de révision et d'approfondissement de leurs connaissances théoriques, thématiques et méthodologiques. Ils seront également accompagnés dans la préparation de leur dossier d'examen.

### Forme de l'évaluation:

Les étudiants participeront activement aux rencontres en séminaire, travailleront seuls ou en groupe, et présenteront oralement leur dossier au moins une fois.

Au terme du semestre ils présenteront individuellement un dossier d'examen, comprenant deux questions qu'ils ont choisi d'approfondir.

Chacune des deux questions comprend au minimum (5 pages maximum par question) :

- 1) Un titre
- 2) La formulation de la problématique elle-même ;
- 3) Un plan, indiquant la matière que l'étudiant-e prépare ;
- 4) Une bibliographie aux normes APA en deux parties, en indiquant a) les lectures maîtrisées ; b) les lectures parcourues.

L'acceptation du dossier est la condition d'accès à l'examen oral « Pluralités ».

Date de reddition du dossier : 26 mai 2016. Deuxième échéance en cas de refus/absence de dossier: 18 août 2017.

Sauf autorisation par les enseignants, le dossier ne peut être changé ou modifié pour les deuxième et troisième tentatives.

Evaluation : Oral de 30 min.

Remarque : la non-remise du travail écrit dans les délais impartis, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

### Documentation:

Lectures obligatoires du BA. Bibliographies complémentaires identifiées par les étudiants selon dossier.

### Pré-requis:

Etre en 3ème année de Bachelor et avoir rempli et fait valider l'inventaire de formation

### Forme de l'enseignement:

Date du premier cours : 21 février 2017 (le calendrier sera évoqué lors de cette première séance)